



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/22  
9 août 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Commission de l'investissement,  
de la technologie et des questions  
financières connexes  
Quatrième session  
Genève, 4-8 octobre 1999  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES CONCLUSIONS CONCERTÉES  
ET DES RECOMMANDATIONS**

établi par le secrétariat de la CNUCED

**Résumé**

Le présent rapport a été établi conformément à la décision 446 (EX-16) du Conseil du commerce et du développement relative aux "Principes directeurs sur l'efficacité et le fonctionnement du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED", adoptée le 16 février 1998. Il porte sur l'application des conclusions concertées et des recommandations par le secrétariat depuis la dernière session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes. À l'appui du présent rapport, le secrétariat a établi un document intitulé "DITE Activities Report 1998-1999" (UNCTAD/ITE/Misc.16), qui fournit de plus amples informations sur les activités réalisées par le secrétariat en application des décisions prises par la Commission, à sa troisième session, ainsi que sur les activités d'assistance technique exécutées dans les domaines de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises; ce document sera disponible sur demande.

1. La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a été créée pour traiter les questions énoncées aux paragraphes 89 a) à g), 91 iii), 89 k) à m) et 87 i) d'"Un partenariat pour la croissance et le développement" (TD/377). La quatrième session de la Commission sera la dernière avant la dixième session de la Conférence et clôturera le cycle des sessions de la Commission institué après Midrand.

2. À sa troisième session, la Commission a demandé au secrétariat d'entreprendre un certain nombre d'activités concernant les investissements étrangers directs (IED) et les investissements étrangers de portefeuille (IEP). Dans le domaine des IED, elle lui a demandé de faire rapport sur les tendances de l'IED et les moyens de renforcer les flux d'IED vers et entre les pays en développement, en particulier les PMA et les pays ne recevant que de relativement faibles apports d'IED, en vue d'accroître les bienfaits de ces flux d'investissement, et en tenant compte des facteurs qui jouent un rôle dans les choix par les entreprises privées du lieu de leurs investissements. Le document TD/B/COM.2/21 dont est saisie la Commission a été établi en réponse à cette requête. La Commission a en outre demandé au secrétariat d'établir et de diffuser des notes de synthèse sur l'Afrique et sur d'autres régions en développement, ainsi que de diffuser en temps opportun sur le réseau Internet les ouvrages, documents et résumés de publications établis par la CNUCED. C'est ainsi que le secrétariat, en coopération avec la CCI, l'AMGI et le PNUD, a rédigé une note de synthèse fondée sur les conclusions tirées de sa brochure intitulée *Foreign Direct Investment in Africa: Performance and Potential* (UNCTAD/ITE/IIT/Misc.15); cette note de synthèse a été distribuée pour la première fois lors d'une conférence de presse présidée par M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et a été diffusée dans le monde entier, notamment sur le réseau Internet <sup>1</sup>. Par ailleurs, le secrétariat a diffusé des résumés de toutes les publications sur le site Web de la CNUCED.

3. La Commission a également demandé que l'on continue d'étudier les caractéristiques, les similitudes, les complémentarités et les différences entre les IEP et les IED, ainsi que leurs incidences sur le développement et les conséquences qui en découlent. Elle s'est à nouveau penchée sur la crise asiatique et sur les problèmes posés par la libre circulation des investissements de portefeuille. Elle a décidé de convoquer une réunion d'experts en 1999, chargée d'examiner les relations entre les IED et les IEP. Au cours de cette réunion, qui a eu lieu en juin 1999, ont été abordés : a) la définition et les statistiques des IEP et des IED; b) leur contribution au développement; c) les déterminants et l'instabilité; et d) les incidences de politique générale des différences et des similitudes entre IED et IEP. Les conclusions concertées de la Réunion d'experts témoignaient des préoccupations quant au choix des bonnes politiques à adopter pour maximiser la contribution de l'investissement étranger au développement. La question du traitement des IEP dans les accords internationaux d'investissement reste ouverte.

---

<sup>1</sup>/ La note de synthèse et la brochure sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : [www.unctad.org](http://www.unctad.org), [www.un.org/partners/business](http://www.un.org/partners/business), [www.iccwbo.org](http://www.iccwbo.org), [www.ipanet.net](http://www.ipanet.net), [www.kpmg.de](http://www.kpmg.de) et [www.undp.org/tcdc/tcdc.htm](http://www.undp.org/tcdc/tcdc.htm).

4. La Commission a enfin demandé que soient convoquées une réunion d'experts sur les concepts autorisant une certaine flexibilité aux fins de promouvoir la croissance et le développement, ainsi que des réunions du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication et du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence. La réunion d'experts sur les concepts - tels que les exceptions et autres mécanismes - autorisant une certaine flexibilité, notamment dans le domaine du renforcement des capacités technologiques, aux fins de promouvoir la croissance et le développement pour permettre à des pays se situant à différents niveaux de développement de tirer profit des accords internationaux d'investissement, s'est tenue à Genève du 24 au 26 mars. Soixante-quatorze pays membres y ont participé, dont 46 représentés par des experts venus des capitales. La réunion a examiné différents aspects de la flexibilité (signification et nature du concept de flexibilité, juste équilibre entre flexibilité et engagements, évaluation des besoins réels en matière de flexibilité pour la réalisation des objectifs de développement, comment garantir que la flexibilité dans les accords internationaux d'investissement donne des résultats concrets en matière de développement, utilisation optimale du concept) et s'est également intéressée à certaines questions allant au-delà de son mandat initial (flexibilité dans les accords internationaux d'investissement existants, moyens de la renforcer dans les futurs accords internationaux d'investissement, transparence). Les experts ont demandé, dans leurs conclusions concertées, que le document d'information thématique établi par le secrétariat soit révisé à la lumière des débats et soit présenté à la Commission à sa quatrième session au titre du point 3 de son ordre du jour. La note révisée sera distribuée sous la cote UNCTAD/ITE/Misc.17.

5. La seizième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication a eu lieu du 17 au 19 février 1999; 58 pays membres (121 experts), 7 organisations internationales et 12 associations professionnelles y ont participé. Le principal point à l'ordre du jour était l'élaboration d'un plan mondial de formation à la comptabilité et autres prescriptions en matière de qualifications pour les experts-comptables. Le Groupe a examiné et adopté la directive concernant les qualifications des experts-comptables, y compris le plan type de formation, et l'a recommandée aux autorités nationales chargées de veiller au niveau des compétences des experts-comptables. Il a également comparé ses activités à son mandat et a procédé à une auto-évaluation de son fonctionnement. Il a en outre examiné l'étude réalisée sur le rôle de la comptabilité dans la crise est-asiatique, où étaient passées en revue les pratiques comptables de 90 des principales banques et sociétés de six pays d'Asie. D'après les conclusions de cette étude, si l'on avait disposé d'informations comptables fiables, on aurait détecté plus tôt les risques, ce qui aurait permis aux investisseurs et aux créanciers d'adopter des mesures préventives. À sa séance plénière de clôture, le Groupe a décidé de présenter à la Commission l'ordre du jour provisoire de sa dix-septième session, dont le principal point portait sur la comptabilité des PME, question qui avait initialement été proposée à la quinzième session du Groupe de travail intergouvernemental et avait été approuvée par la Commission à sa troisième session. Il a également été suggéré que les indicateurs d'effort environnemental, la gestion stratégique des entreprises et la responsabilité

sociale des entreprises figurent parmi les éventuels thèmes de discussion de la dix-septième session du Groupe.

6. Le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence s'est réuni du 7 au 9 juin 1999 et a examiné les questions suivantes : a) relations entre les autorités chargées des questions de concurrence et les organismes de réglementation sectoriels, en particulier pour ce qui est des privatisations et des démantèlements de monopoles; b) contrôle des fusions internationales, notamment lorsque les fusions et acquisitions ont des incidences dans les pays en développement; et c) création d'une culture de concurrence. Il a passé en revue les activités d'assistance technique de la CNUCED menées dans des pays en développement et des pays en transition en 1998 et, en tant que comité préparatoire à la quatrième conférence de révision, a arrêté l'ordre du jour provisoire pour la conférence, prévue en septembre 2000. Il a également examiné une évaluation préliminaire de l'expérience acquise concernant l'application de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives. À sa quatrième session, la Commission sera informée des délibérations et des conclusions du Groupe intergouvernemental d'experts au titre du point 5 de son ordre du jour - document TD/B/COM.2/19.

7. La Commission a invité le secrétariat à poursuivre ses activités d'assistance technique visant à renforcer les capacités des pays en développement dans le domaine des politiques relatives aux flux de capitaux privés. Elle a en outre demandé la poursuite du programme de travail de la CNUCED sur un éventuel cadre multilatéral pour l'investissement, et en particulier des travaux sur la série d'études techniques consacrées à des questions relatives aux accords internationaux d'investissement; il est à noter qu'en août 1999, huit études thématiques de cette série avaient été publiées et que quatre autres en étaient au stade de la prépublication; au total, 16 études devraient être publiées avant la fin de 1999. Il convient également de noter qu'en octobre 1999, 113 pays au total auront bénéficié de ce programme de travail par le biais des colloques régionaux et des séminaires "de Genève" organisés par le secrétariat (voir l'annexe). En ce qui concerne les autres activités d'assistance technique, la note d'information intitulée "DITE Activities Report 1998-1999" (UNCTAD/ITE/Misc.16) présente un exposé détaillé des activités exécutées par le secrétariat depuis la troisième session de la Commission dans les domaines de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises.

8. Dans le cadre de ces activités, le secrétariat a étroitement collaboré avec d'autres organisations internationales, dont l'OMC, la Banque mondiale, l'OIT, l'ONUDI et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies. Il a également coopéré avec des organisations régionales telles que l'OCDE, l'ANASE, le SELA et la SADC, et avec des organisations non gouvernementales telles que le WWF, SOMO, OXFAM, la Fondation Friedrich Ebert et le Bureau de la Société des amis auprès des Nations Unies. Enfin, on notera que les travaux du secrétariat sur l'investissement, la technologie et le développement des entreprises ont largement bénéficié de la coopération avec le secteur privé.

**Annexe**

**Exécution du programme de travail sur un éventuel cadre multilatéral  
pour l'investissement : participation aux colloques  
régionaux et aux séminaires de Genève**

Colloques régionaux ( <i>institution coorganisatrice en italiques</i> )	Participants
Fez (Maroc), 19 et 20 juin 1997	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Burundi, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Gabon, Kenya, Lesotho, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Nigéria, Ouganda, Swaziland, Tunisie, Zambie, Zimbabwe (21)
New Delhi ( Inde), 15 et 16 juillet 1998	Azerbaïdjan, Bangladesh, Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam (16)
Kingston (Jamaïque), 27 et 28 septembre 1998 <i>Organisation des États américains et Université des Antilles occidentales</i>	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Grenade, Guyana, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago, Venezuela (11)
Lima (Pérou), 4-6 novembre 1998 <i>Secrétariat général de la Communauté andine et Organisation des États américains</i>	Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela (5)
Le Caire (Égypte), 17 et 18 mai 1999 <i>Société interarabe de garantie des investissements et Ligue des États arabes</i>	Algérie, Arabie saoudite, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen (20)
Colloque régional pour les pays les moins avancés, Genève, 29 septembre - 1er octobre 1999 *	(Liste provisoire des participants non encore disponible.)
Xiamen (Chine), 9 et 10 septembre 1999 */ <i>Programme des Nations Unies pour le développement</i>	Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bangladesh, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Éthiopie, Gabon, Ghana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Philippines, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Thaïlande, Tunisie, Viet Nam, Zimbabwe (28)

---

\*/ Provisoire.

Séminaires "de Genève" ( <i>institution coorganisatrice en italiques</i> )	Participants
Glion-sur-Montreux, 26 et 27 février 1998 <i>Organisation mondiale du commerce</i>	Australie, Barbade, Brésil, Chine, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Chine-RAS de Hong Kong, Hongrie, Japon, Malaisie, Maroc, Mexique, Norvège, Ouganda, Panama, Pays-Bas, Philippines, République de Corée, Suisse, Thaïlande, Turquie, Union européenne, Venezuela, Zambie (26)
Glion-sur-Montreux, 8 et 9 juin 1998 <i>Organisation mondiale du commerce</i>	Bangladesh, Bahreïn, Canada, Chine, Croatie, Cuba, Égypte, El Salvador, Espagne, Estonie, France, Honduras, Indonésie, Maurice, Mexique, Ouganda, Pakistan, Panama, Philippines, République dominicaine, Singapour, Suriname, Venezuela, Zimbabwe (24)
Évian-les-Bains, 21 et 22 avril 1999 <i>Organisation mondiale du commerce et Organisation internationale de la francophonie</i>	Arabie saoudite, Autriche, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Chine, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Égypte, France, Gabon, Guatemala, Guinée, Iran, Jamaïque, Kirghizistan, Madagascar, Malaisie, Maurice, Nicaragua, Niger, Ouzbékistan, République de Corée, Rwanda, Sénégal, Slovaquie, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam (32)

-----